



## Discours de Jacques MERLAN Président de l'Association des PEP83

CHANTEMERLE. le 16 octobre 2010

- Messieurs les Conseillers Généraux des Alpes de Haute Provence et du Var : M. Michel REY pour le 04 et le Général ACCARY pour le 83 ;
- Monsieur le Maire de Seyne les Alpes ;
- Mesdames les élus municipaux de Fréjus ;
- Monsieur le Président de la Jeunesse au Plein air des Hautes Alpes ;
- Monsieur le Président de l'Union des D.D.E.N du Var et les DDEN l'accompagnant ;
- Monsieur le Président de la Fédération des Œuvres Laïques des Alpes de Haute Provence ;
- Mesdames et Messieurs les enseignants ayant encadrés de nombreuses classes à Chantemerle ;
- Mesdames et Messieurs les anciens et actuels membres du personnel de Chantemerle ;
- Mesdames Claude Weingartner et Stéphane Troin ;
- Mesdames et Messieurs les commerçants et habitants de Seyne les Alpes qui, par leur présence aujourd'hui montre la bonne intégration de notre Maison dans la Commune ;
- Mesdames et Messieurs les Administrateurs et les salariés des AD-PEP de la Région PACA en général, du département du Var en particulier ;
- Mesdames et Messieurs tous les amis ici présents,

Je vous remercie d'avoir répondu positivement à notre invitation.

Avant de tenir quelques propos, je voudrais présenter les excuses de ceux qui auraient aimé être avec nous ce jour :

Monsieur Michel VAUZELLE, Président du Conseil Régional de Provence – Alpes – Côte d'Azur

Monsieur Horace LANFRANCHI, Président du C.G. du Var qui a choisi de ce faire représenter par le Général Maurice ACCARY, Conseiller Général du canton de Fréjus, membre de la commission des Affaires sociales et de la Solidarité du Conseil Général ; Je salue ce choix qui associe à la compétence le symbole fort qui doit relier Fréjus, Seyne les Alpes et Chantemerle.

Je souligne aussi la présence de Mme Catherine NIRONI, déléguée à la Solidarité et à la Vie Sociale de CG83 et de M. Michel AUBERT Directeur du Cabinet.

J'excuse également Monsieur Christian NIQUE, Recteur de l'Académie de Nice, représenté par M. QUINCHON, Inspecteur chargé de Mission au Rectorat. Monsieur le Recteur, qui fut Président de la Fédération des AD PEP alors que j'y étais Administrateur souhaite pleine réussite à cette journée

Monsieur Joël BALAVOINE, Président de la Fédération dont l'état de santé est tel qu'il souhaitait se faire représenter par Monsieur l'Inspecteur Général Jean-Pierre VILLAIN, Secrétaire Général adjoint de la Fédération et qui est très attaché à notre association du Var. Hélas ce dernier n'a pu se libérer, il tient à saluer tous les amis du Var et c'est Mme Arlette DE ASIS, Présidente de l'Union Régionale des PEP de PACA qui sera donc en situation de cumul.

Monsieur Jean VERLUCCO, Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Var et Président d'Honneur des PEP83 qui est représenté par M. BOUTONNE, Inspecteur de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés du Var.

Monsieur Jean-Luc LONGOUR, Maire du Cannet des Maures

Que celles ou ceux que j'aurais oublié veuillent bien m'en excuser.

50 ans déjà, 50 que les associations des Pupilles de l'Enseignement public de l'hexagone se sont mobilisées dans un grand élan de solidarité pour venir offrir ce bel outil aux jeunes sinistrés de Fréjus après la catastrophe de Malpasset.

50 ans hélas, pour récidiver avec une nouvelle catastrophe qui le 15 juin dernier est venue jeter le malheur sur les populations de plus d'une vingtaine de commune de notre département.

A nouveau les associations départementales, les unions régionales, des établissements, des administrateurs des PEP, dans une période difficiles socialement et financièrement, ont fait un effort pour venir nous aider à apporter aide et réconfort aux étudiants, lycéens, collégiens et écoliers des familles sinistrées. C'est plus de 22 000 € qui ont déjà été distribués, je compte qu'il y en aura encore autant. Quelques orphelins seront aidés jusqu'à leur majorité, et nous aiderons l'association « Une Passerelle pour notre École » à Taradeau.

Ainsi vous voyez que la solidarité n'est pas un vain mot pour les PEP. D'ailleurs, je voudrais en ce 16 octobre 2010, date non neutre pour notre vie sociale, centrer mon propos sur trois valeurs :

La solidarité dont je viens déjà de parler, la laïcité fondement du « savoir vivre ensemble » : ce sont les deux valeurs fondamentales des PEP. La troisième valeur, ce sera l'amitié.

**Il nous faut donner tout son sens au concept de solidarité** : La solidarité relève dans l'État républicain de la conscience que les hommes ont de leur responsabilité dans la recherche de l'égalité et dans l'accès de tous aux droits et à une égale dignité. La solidarité met en place une interdépendance, voulue entre tous les êtres humains, libératrice et émancipatrice. Librement consentie, elle permet la réalisation de soi. Pour les PEP, indissociable de chacune de nos actions, la solidarité s'exerce au quotidien dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. J'aime à dire qu'elle est synchronique et diachronique.

**Synchronique** car dans le temps présents et doit s'exercer entre tous les hommes quel que soit leur, origine, leur religion, qu'ils soient porteurs de handicap ou non, donc sans rejet de **l'étrange ni de l'étranger**.

**Diachronique** parce qu'elle doit s'exercer dans le temps, donc entre les générations. Je n'en dirai pas plus !

Dans leur spectacle de cirque tout à l'heure, les enfants nous ont symboliquement bien illustré lors de l'équilibre sur le fil ce qu'est la solidarité.

Mme Arlette De Asis, Présidente de l'Union Régionale des PEP, va la concrétiser en remettant un chèque de 15 000 € pour contribuer à l'aide à apporter aux étudiants, lycéens, collégiens et écoliers des familles sinistrées par les inondations du 15 juin dans nos communes et villages du Var.

**Il nous faut faire vivre la laïcité dans la société** : La laïcité, est une condition de la justice sociale et c'est le fondement de la démocratie. Elle est à la fois un principe constitutionnel, une morale collective et un comportement. Elle favorise par la séparation du politique et du religieux la cohésion sociale, l'égalité effective entre les sexes, l'accès à la citoyenneté, la lutte contre la xénophobie et le communautarisme, le respect des personnes et de leur libre arbitre. Valeur également fondatrice des PEP, elle trouve une application concrète dans chacun de nos projets, dans nos établissements et services comme dans nos partenariats avec les collectivités publiques et les autres organisations, dans nos relations et nos pratiques professionnelles avec les enfants, les jeunes, les adultes ou les familles.

En définitive, c'est aider à **construire une société d'appartenance que nous voulons œuvrer** afin de prévenir l'exclusion, de lutter contre les discriminations et la pauvreté, de faire que les personnes en situation de handicap (enfants ou adultes) et leurs familles exercent effectivement leur responsabilité dans les choix de mise en œuvre de leur projet de vie, nous considérons comme essentiel le développement du concept d'« appartenance ». Considérant comme dépassés les concepts d'intégration ou d'inclusion, nous postulons que l'enfant ou l'adulte, exclu, victime d'une discrimination, en difficulté sociale ou d'insertion, est d'abord une personne appartenant à la société commune. À ce titre elle doit pouvoir jouir dans tous les aspects de sa vie, des mêmes droits à la vie sociale, affective et citoyenne, et du même respect que toute autre personne.

Alors c'est l'amitié qui nous unit.

Avant de céder la parole, je voudrais remercier plus particulièrement Mmes Michèle GUILLERMIN et Odile MONEGER, en y associant Mme Annie SOLER, adjointes à la ville de Fréjus, ainsi que Mme Simone MERCIER, Présidente de l'Association de la Commémoration de Malpasset de s'être associées à nous et ainsi, avec le Général Maurice ACCARY consolider le partenariat qui se doit d'exister entre la ville de Fréjus et Chantemerle, partenariat qui s'est déjà manifesté cette semaine par la présence de quatre classes de Fréjus.

Mes remerciements vont également au Conseil Général du Var, à la MAIF et à la MGEN qui nous ont aidés à organiser cette journée.

Je veux aussi remercier Monsieur Maxime GALLI, administrateur des PEP83 qui a offert une plaque qu'il a gravée à l'occasion de notre cinquantenaire et je souhaiterais qu'il soit accompagné par le Conseiller général de Fréjus et par Mme Odile MONEGER et par Mme Lucette TROIN et, que nous aimons tous, pour dévoiler cette plaque tout à l'heure.

Je vous remercie.

À Chantemerle le 16/10/2010

Jacques MERLAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Merlan', written over a horizontal line.